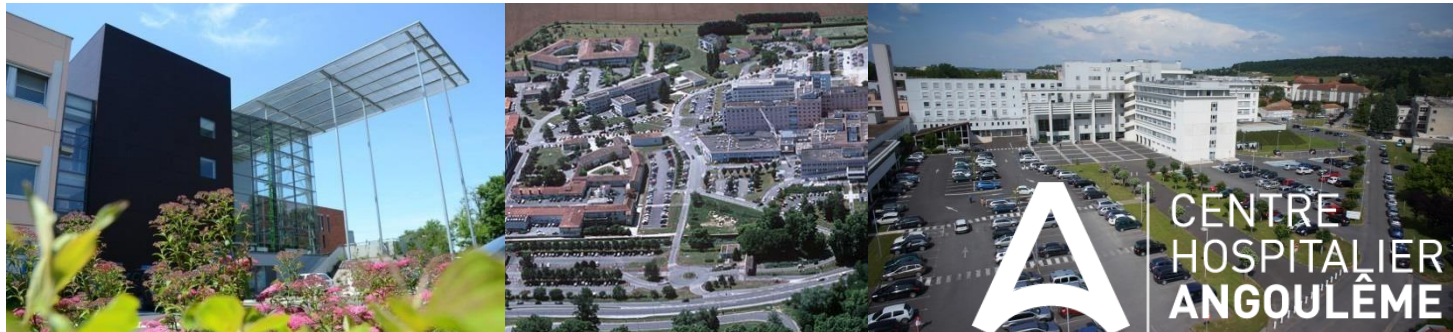




LE CENTRE HOSPITALIER D'ANGOULEME RECRUTE ...

Un(e) Cadre de Santé - Néonatalogie

L'ÉTABLISSEMENT ET SON ENVIRONNEMENT

Le Centre Hospitalier d'Angoulême est l'établissement de référence de la Charente. C'est aussi l'établissement support du Groupement Hospitalier Territorial de Charente.

Il est en direction commune avec trois établissements : le CH de La Rochefoucauld, le CH de Confolens, le CH de Ruffec et l'Ehpad Habrioux d'Aigre.

Sa capacité d'accueil est de 1 157 lits et places répartis en MCO, SSR, USLD et EHPAD.

Doté de 9 pôles d'activités cliniques et médico-techniques, l'établissement compte environ 2 500 professionnels qualifiés, ce qui fait de lui le plus gros employeur du département.

De plus, le CH d'Angoulême est desservi par la LGV (35 mn de Bordeaux et 2h15 de Paris) et à 1h30 en voiture de la côte Atlantique.

LE POSTE

100% / Poste à pourvoir dès que possible

Contractuel ou Titulaire de la FP

Candidature à adresser à Monsieur le Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales avec votre lettre de motivation et votre CV exclusivement par mail à l'adresse suivante :

recrutement@ch-angouleme.fr

Pour tout complément d'information jugé utile, vous pouvez contacter Mme BARRAUD, Cadre Supérieur de Santé Pôle FME (05.45.24.63.42)

 CENTRE HOSPITALIER ANGOULÊME	Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales	
	PROFIL DE POSTE – CADRE DE SANTÉ - NÉONATOLOGIE	Page : 1 sur 3
	<u>Thématique</u> : Management des ressources humaines	

Famille : SOINS

Sous-famille : Management des organisations des soins

Métier : Cadre de santé

Pôle : Femme Mère Enfant

Services ou unités fonctionnelles : Néonatalogie

Définition / Mission :
 Le cadre de santé de proximité est chargé de garantir la qualité et la sécurité de la prise en charge des personnes soignées et de leur famille. Il veille au respect :
 - de la stratégie de l'établissement déclinée dans le projet de pôle
 - de la réglementation sur la gestion du temps de travail
 - des valeurs professionnelles
 Il exerce ces missions sous la supervision du cadre supérieur de santé ou du cadre supérieur sage-femme.

Responsable hiérarchique direct :
 Le Cadre de Santé est sous la responsabilité hiérarchique :
 - Du Directeur des Soins, par délégation du Directeur Général
 - Du Cadre Supérieur de Santé du pôle
 - Du Directeur des Ressources Humaines pour ce qui concerne la discipline, la carrière, le recrutement, en coordination avec le Directeur des soins.

Responsable fonctionnel :
 Le Cadre de santé travaille en collaboration étroite avec :
 - Les Cadres Supérieurs de santé
 - Les responsables médicaux
 - Les différentes directions fonctionnelles de l'établissement
 - Les partenaires extérieurs.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
Relations professionnelles les plus fréquentes : corps médical, équipe de Direction, services logistiques			
Conditions particulières d'exercice	Travail isolé :	☐ Oui	☒ Non
	Déplacement :	☐ Oui	☒ Non
	Temps partiel possible :	☐ Oui	☒ Non
	Horaires :	☒ Fixe	☐ variable ☐ nuit
	Repos hebdomadaire :	☒ Fixe	☐ Variable
	Contact malade/public :	☒ Oui	☐ Non
	Compléter si besoin :		
Risques professionnels	En lien avec le Document Unique		
Prérequis nécessaires à l'exercice du poste	<u>Diplôme exigé</u> : Diplôme Cadre de santé		
	<u>Expérience conseillée</u> : Expérience souhaitable		

ACTIVITÉS
Activités principales : I. Participation aux différents projets : Il s'implique dans les réunions du bureau de pôle et du conseil de pôle Il assure le suivi des décisions du bureau de pôle Il s'inscrit dans une dynamique pour favoriser les liens entre les différents services du pôle FME (entraide, polyvalence, mutualisation des formations, projets communes au pôle...) Il met en œuvre les actions pour atteindre les objectifs du projet de pôle Il est acteur dans l'élaboration de projets :

- Projet de soins et soins de développement,
- Projets de santé publique,
- Projets de transversalité au sein de l'hôpital
- Projets de partenariat avec différents intervenants extérieurs (LACTARIUM, AGORA, PMI, ASE, CAMPS, CENTRE PARENTAL...)

Il est partie prenante dans la démarche qualité institutionnelle

Il analyse les tableaux de bord des consommations de son unité en collaboration avec le CSS et l'assistant de gestion et le responsable médical.

II - Gestion Des Ressources Humaines

1) Organisation du travail :

Il met en œuvre les règles de gestion du temps de travail

Il évalue la charge de travail et adapte les moyens humains.

Il gère l'absentéisme

Il organise les plannings au quotidien en fonction de la charge de travail dans le respect du décret de périnatalité

Il est responsable de l'enveloppe IDE / IPDE du pôle dans l'élaboration des plannings

Il est responsable dans l'équipe de la répartition des tâches en fonction :

- Des compétences,
- De la continuité des soins en collaboration avec les cadres (de jour et de nuit) et tous les partenaires concernés.

2) Evaluation :

Il évalue le personnel : titulaire, stagiaire, contractuel.

Il élabore et actualise les fiches de tâches et/ou de postes.

Il repère les capacités des individus, les valorise, les aide dans leur évolution personnelle et professionnelle.

Il participe aux entretiens de recrutement et / ou d'affectation

Il est attentif aux difficultés des personnels, et les oriente vers les services compétents (service social, médecine du travail, psychologue,)

3) Formation du personnel :

Il évalue les besoins en formation, et les recense

Il propose les formations argumentées à inscrire au plan institutionnel de formations et les fait valider par le CSS.

Il participe à l'élaboration du plan délégué de formation : évaluation des besoins et recensement, présentation et argumentation au bureau de pôle et en conseil de pôle.

Il favorise et s'assure du ré-investissement des formations.

Il identifie des tuteurs pour l'encadrement des étudiants et des stagiaires...

Il accueille les étudiants et les stagiaires, élabore leur planning et valide leur évaluation.

Il oriente les agents vers la cellule formation pour un projet professionnel hors plan (VAE, Bilan de compétences, Congé de Formation Professionnelle...)

4) Management du personnel :

Il favorise l'expression du personnel au sein du service

Il soutient les initiatives (propositions d'organisation de soins...)

Il responsabilise les membres de l'équipe (délégation, référents...) et développe leur autonomie.

Il incite et favorise la participation des agents à des groupes de travail internes au service ou institutionnels.

Il gère les situations de conflit

Il accompagne l'équipe dans la mise en œuvre des projets (projet de soins/de vie, projet de service, projet de pôle) et en assure le suivi.

Il implique l'équipe dans la démarche qualité institutionnelle.

Il s'assure du respect des normes de qualité (sécurité, vigilances, GBEA, règles de bonnes pratiques...)

5) Relation / Communication

Il s'approprie, diffuse et accompagne les différentes informations concernant le service, le pôle et l'institution.

Il régule les relations et les organisations en interne (service).

Il facilite la relation inter-service.

Il collabore avec les autres CS sur les projets du pôle.

III - Organisation de l'activité:

Il s'assure de la gestion adéquate du dossier de soins (contrôle).

Il collabore avec l'équipe médicale à :

- la mise en place de l'organisation évolutive des soins
- la régularisation de l'activité de l'unité (gestion des lits, concertation avec l'équipe médicale pour les transferts de niveaux I et III)

Il s'assure la gestion du devenir des patients en collaboration avec le service social, la psychologue et les partenaires de santé extérieurs (PMI, AGORA, CAMPS...) lors des réunions panoramiques hebdomadaires ou de façon ponctuelle

Il évalue et analyse les besoins des familles et propose des actions adaptées

Il facilite la collaboration et la coordination entre l'équipe soignante pluridisciplinaire, l'équipe médicale, les réseaux de soins et les acteurs extra hospitaliers.

Il établit les dotations hebdomadaires en lien avec le chef de service et les interlocuteurs CAMPS et pharmacie.

- Il valide les dotations avec le service DSET (magasin, bureautique, informatique, blanchisserie, cuisine...).
 - Fait participer l'équipe aux essais de matériels en vue d'achat sur appel d'offre.
- Il supervise la gestion et le suivi des matériels et consommations
- Il est responsable :
- De la qualité et de la sécurité des soins ainsi que de leur évaluation.
 - Du respect de l'ensemble des procédures.
 - De la gestion des risques au sein de l'unité.

SAVOIR-FAIRE / Compétences	Niveau requis*
• Piloter, animer, communiquer, motiver une ou plusieurs équipes • Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions • Argumenter, convaincre ses interlocuteurs dans son domaine de compétence • Évaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs • Concevoir, piloter et évaluer un projet ou un processus relevant de son domaine de compétence • Établir, évaluer, optimiser un budget relatif à son domaine de compétence • Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles • Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation • Traduire les orientations, plans d'actions et moyens de réalisation en activités quotidiennes	Maîtrisé

*Niveau : Non requis/ A développer / Pratique courante / Maîtrisé / Expert

CONNAISSANCES	Degré**
Connaissances principales : Capacité à : • Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin, • Organiser et coordonner les activités du secteur de soin • Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur de soin • Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle • Contrôler et évaluer les activités • Conduire une démarche qualité et de gestions des risques • Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche • Communiquer, transmettre les informations et rendre compte	Connaissances approfondies
Connaissances spécifiques : • Avoir un sens du travail en collaboration avec tous les partenaires extérieurs, PMI ... • Connaissances de l'enfant et son développement • Droits des enfants, parents et de la famille • Coordination des bénévoles et activités associatives pour les nombreuses actions du service • Conduite de projet associatif en partenariat avec l'AEMC	Connaissances approfondies

** Degré : Connaissances Générales / Connaissances détaillées / Connaissances approfondies / Connaissances d'Expert